

2026-2028



Guide du Conseiller Municipal du CMJ de Cérans-Foulletourte

Article 29 / Convention internationale des droits de l'enfant

« ... les Etats parties s'engagent à préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié. »

SOMMAIRE

Edito du Maire.....	p
Mot de la conseillère déléguée au CMJ.....	p
I) Le CMJ, pourquoi ?.....	p
II) Le CMJ, de quoi s'agit-il ?	p
III) Le CMJ, comment ça marche ?	p
IV) Le rôle du (de la) jeune élu(e).....	p

Édito du Maire



Chères jeunes citoyennes, chers jeunes citoyens,

La commune est un lieu de vie, de rencontres et de projets. Elle est aussi un espace où chacun peut trouver sa place, exprimer ses idées et contribuer à construire l'avenir.

Avec le Conseil Municipal des Jeunes, nous souhaitons offrir aux jeunes de notre commune un véritable espace d'expression, de dialogue et d'action. Cette instance est avant tout la vôtre : elle doit vous permettre de partager vos idées, de porter des projets et de participer concrètement à l'amélioration de votre cadre de vie.

Le Conseil Municipal des Adultes a également une responsabilité importante : celle de transmettre son expérience, sa connaissance de la vie locale et du fonctionnement de la Commune.

Mais aussi les valeurs qui fondent notre engagement collectif : l'écoute, le respect, la solidarité, la citoyenneté et l'intérêt général. Cette transmission ne doit pas être à sens unique.

Nous avons beaucoup à apprendre de votre regard, de vos attentes et de votre manière d'imaginer l'avenir.

À travers ce Conseil Municipal des Jeunes, nous voulons surtout donner envie de s'engager. S'engager, c'est prendre part à la vie de sa commune, défendre une idée, écouter les autres, construire ensemble et accepter parfois de faire évoluer son propre point de vue. C'est comprendre que la citoyenneté ne se résume pas à des droits mais qu'elle se vit aussi au quotidien, à travers les projets et la participation.

Notre ambition est donc de vous donner le pouvoir d'agir. Agir pour votre école, vos loisirs, vos espaces publics, l'environnement, la solidarité, la culture, le sport ou encore les relations entre les générations. Vos propositions devront pouvoir trouver leur place dans les réflexions et les projets de la commune, car votre regard est indispensable pour construire un territoire qui vous ressemble et dans lequel vous aurez envie de vivre demain.

Ce guide constitue le cadre de cette belle aventure collective.

Il fixe les principes qui permettront au Conseil Municipal des Jeunes de fonctionner dans un esprit de confiance, de responsabilité et de respect mutuel.

Je souhaite que chacune et chacun d'entre vous puisse y trouver une expérience enrichissante, l'occasion de faire entendre sa voix, de découvrir la vie municipale et, peut-être, de faire naître une vocation pour l'engagement citoyen.

Parce que la jeunesse n'est pas seulement l'avenir de notre commune : elle en est déjà pleinement une force et une richesse aujourd'hui.

Je vous souhaite de faire de ce conseil Municipal des Jeunes un espace d'idées, d'initiatives, de débats et surtout d'actions concrètes au service de toutes et de tous.

Avec toute ma confiance et mon soutien,

Élisabeth Moussay

Mot de la Conseillère Déléguée au CMJ

L'instauration du CMJ est le résultat d'une réelle volonté politique, d'instituer un dialogue entre les jeunes, les élus locaux et les citoyens, mais aussi de créer une action d'éducation à la citoyenneté, à la démocratie.

L'objectif est d'améliorer la qualité des décisions et de mieux connaître les besoins des jeunes, tout en les faisant participer activement et pleinement à la vie de notre commune. Le CMJ est un lieu d'échanges, de prises de responsabilité, d'apprentissage de la citoyenneté, où les jeunes élus mènent des projets et prennent des décisions collectives, le tout de manière active et ludique.

Faire partie du CMJ est une opportunité de découvrir les instances de la démocratie locale. En effet, le CMJ fonctionne sur le même modèle que celui des adultes. Il se réunit en séances plénières et en commissions de travail.

C'est également un moyen de s'exprimer et d'être le relais de ses camarades auprès de l'équipe municipale. Il s'agit de veiller à l'intérêt général tout en respectant les opinions de chacun. Mais aussi de défendre ses idées dans une attitude citoyenne et responsable. C'est aussi l'occasion de participer activement à la vie locale et ses événements. Effectivement, les jeunes conseillers représentent la commune et se doivent d'avoir une conduite adaptée aux situations rencontrées.

Pour finir, ce projet nécessite des moyens humains, c'est pourquoi le CMJ est accompagné d'un Comité de Pilotage, composé d'élues et d'une référente, sur lesquelles il peut s'appuyer. Mais aussi des moyens financiers, qui seront accordés en fonction des projets validés par le Conseil Municipal adulte.

J'espère que cette expérience plaira aux jeunes, qu'elle leur insufflera un sens civique et qu'elle leur sera bénéfique pour leur avenir.

Sandrine Capel

1- Le CMJ, pourquoi ?

Le Conseil Municipal des Jeunes est un projet éducatif citoyen qui découle d'une volonté de la Commune.

Il permet aux jeunes élus de :

- Apprendre la démocratie et trouver leur place de citoyenne ou de citoyen en leur donnant la parole (vote, élections, débat, intérêt général, ...).
- Recueillir les idées des autres enfants de la commune et participer à améliorer la vie de tous les Céranais et Céranaises.
- Découvrir et comprendre le fonctionnement de la commune et comment sont prises les décisions pour bien vivre ensemble.
- Être actrice ou acteur dans la commune en découvrant les droits et devoirs du citoyen, en réalisant des projets utiles au plus grand nombre (solidarité, environnement, culture, etc.). Favoriser l'autonomie à travers la gestion des projets par les jeunes eux-mêmes.
- Servir d'intermédiaire entre le Conseil Municipal des adultes et les jeunes de leur âge.

II- Le CMJ, de quoi s'agit-il ?

C'est une instance de rencontres, d'échanges, de discussions, d'expression et de réflexion, où les jeunes élus peuvent faire des propositions et mener des actions concrètes.

Les jeunes, élus par leurs camarades de classes de CM2 de l'école Camille Souchu et par les élèves du collège Pierre Belon s'y réunissent pour débattre sur leurs idées et réaliser ensemble des projets au service de tous les jeunes de Cérans-Foulletourte.

Les jeunes conseillères et conseillers municipaux sont élus pour deux ans.

Les candidats mènent une campagne électorale au sein de leur école. Le CMJ est constitué au minimum de 10 conseillers et au maximum de 12.

Un élu peut réaliser deux mandats s'il le souhaite et si son âge/niveau le permet.

Les conseillères et conseillers municipaux jeunes se réunissent :

- En moyenne 2 fois par trimestre pour les réunions de travail à la mairie.
- Jusqu'à trois fois par an (suivant l'avancée des projets) en séance plénière dans la salle du Conseil Municipal.

III- Le CMJ, comment ça marche ?

Après les élections des jeunes élus, Madame le Maire ou la conseillère déléguée au CMJ officialise leur prise de fonction en séance plénière d'investiture.

Dès leur installation, les jeunes élus se réunissent pour des réunions de travail qui se dérouleront en moyenne deux fois par trimestre.

Ils s'initient aux valeurs de la République et aux droits et devoirs du citoyen.

Ils découvrent la commune, les autres collectivités locales ainsi que leurs compétences et leur fonctionnement. Ils participent à la vie de la commune en participant aux événements importants.

Tout au long de leur mandat, le Comité de Pilotage guide, accompagne et soutient les jeunes élus dans leur démarche.

Au terme du mandat, lors de la séance plénière de clôture, les actions réalisées seront présentées à Madame le Maire et aux Conseillers municipaux.

III- Le rôle du (de la) jeune élu(e), comment ça marche ?

Les jeunes élus ont deux ans pour construire le projet de leur mandat avec les autres conseillères et conseillers.

Pour mener à bien les projets, les élus s'engagent à :

- Participer aux réunions de travail
- Mettre en œuvre leur projet collectif
- Communiquer et informer les autres enfants des écoles (élémentaire et collège) sur les actions du CMJ
- Valoriser les actions citoyennes de leur école auprès des autres jeunes élus
- Représenter les jeunes de la commune lors d'évènement

Pour toute information, vous pouvez contacter Sandrine Capel par mail à **cmj@cérans-foulletourte.fr**